

Vivre à Fontaine



JOURNAL COMMUNAL N° 14

1er trimestre 2024



Dessin réalisé par un élève
de l'école du canton de Chemillé

Édito

En cette nouvelles année, la commission communication vous présente ses meilleurs vœux.

Nous vous proposons dans ce nouveau numéro les informations utiles pour ce premier trimestre.

Aussi, un article historique sur le calvaire et la Chapelle Notre Dame du Mont Carmel vous est proposé ainsi qu'un bilan sur les économies d'énergie réalisées sur la commune depuis ces 3 dernières années.

En cette nouvelle année 2024, nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé, joie et sérénité.

Bonne lecture!

Ludivine CHEMSI et les membres de la commission communication

Sommaire

- 3 La vie municipale
- 10 La vie communale
- 12 La vie associative
- 24 La vie économique

Votre Mairie

Place Jean Jaurès

Tél : 03.27.37.67.00

Fax : 03.27.37.67.09

Courriel

accueil@ville-de-fontainenotredame-59.fr

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi

De 10h30 à 12h30

Et de 14h00 à 18h00

Le vendredi

De 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Application

Téléchargez sur play store ou apple store :

Fontaine Notre Dame appli



<https://www.facebook.com/MairiedeFontaineNotreDame/>



<https://www.instagram.com/mairiedefontainenotredame/>

Portail Famille

http://ci-aci.nextsys.fr/Portail_FontaineNotreDame

Plateforme demande d'urbanisme

<https://sve.sirap.fr/#/059244/connexion>

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>

RDV avec les élus

Monsieur Bruno IVANEC Maire reçoit sur RDV

uniquement le lundi de 15h30 à 18h00.

Les adjoints reçoivent également sur RDV.

Merci de vous rapprocher du secrétariat

Le mot du maire

Chères Fontenoises, chers Fontenois,

C'est une nouvelle année qui débute, une fois de plus placée sous le signe des incertitudes liées à un contexte toujours anxiogène.

Pourtant, il y a un an, nous nous interrogeons sur la disponibilité et le coût de l'énergie... nous avons réussi à traverser ce défi avec une certaine sérénité. Le territoire a été épargné par les coupures « programmées » et la politique d'économie d'énergie a permis de concilier diminution des consommations globales et maintien des éclairages publics au nom de la sécurité.

L'année 2023 a été également l'occasion d'installer des rendez-vous qui sont en train de devenir incontournables pour notre territoire : le festival de musique Fontaine en Scènes a franchi le cap du millier de spectateurs, de même que la course et marche pédestre des Foulées de la Folie avec plus d'un millier de participants. En juillet, une nouvelle manifestation s'est ajoutée avec l'exposition et le rallye des voitures d'époque et d'exception. Et ce mois de janvier sera dédié à la culture littéraire avec l'organisation d'un premier Salon du Livre !

Toutes ces manifestations sont le fait de la volonté et de la mobilisation de quelques passionnés et bénévoles, sans qui rien ne serait possible. Elles sont aussi le reflet d'un village dynamique qui permet à chacun de trouver l'activité ou la manifestation qui lui convient. La vie associative y est riche par sa diversité.

A côté de cela, les projets de la municipalité continuent de se déployer. 2024 verra se finaliser les travaux de sécurisation entamés l'an dernier : mise aux normes des passages piétons, renforcement de la signalisation des carrefours. Les travaux de rénovation de l'église se poursuivront avec la restauration extérieure de la nef et des vitraux. Des études permettront d'aboutir à l'enfouissement des réseaux filaires dans la rue du Canton de Chemillé. D'autres projets continuent de mobiliser les élus avec l'ambition de tenir les engagements pris en 2020.

Nous pouvons également nous réjouir du soutien des différents partenaires institutionnels sans qui certains projets ne pourraient aboutir. L'Etat, la Région Hauts de France, le Département du Nord et la Communauté d'Agglomération nous accompagnent sur de nombreux dossiers.

Nous devons aborder 2024 avec la même détermination, afin de poursuivre le développement de notre village en préservant ce qui fait son âme : sa convivialité, son dynamisme, sa sérénité.

Au nom de l'ensemble des élus, je vous souhaite donc une excellente année 2024. Nous partageons l'ensemble de vos vœux personnels et collectifs.



Vie municipale

Compte-rendu Conseil municipal du 08 novembre 2023

ORDRE DU JOUR :

1. Décisions sur délégation CM – Rapport du Maire
2. Instauration de la RODPP Électricité dite de « chantier »
3. Instauration de la RODPP Gaz dite de « chantier »
4. Adhésions au SIDEN-SIAN
5. Adhésion au SIDEN-SIAN de la Commune de Thivencelles
6. Questions diverses

1. Rapport du Maire sur les décisions prises en vertu de la délégation du CM (Art. L.2122-22 du CGCT)

Décision du Maire n° 2023-05 du 26/07/2023 – Ecole – Remplacement des chaudières – SAS MULARD CVC

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles L.2122-21 et L.2122-22 ;
- Vu la Délégation du Conseil Municipal accordée au Maire par Délibération en date du 10/06/2020 ;
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 21 Décembre 2022 approuvant le remplacement des chaudières de l'école du Canton de Chemillé ;
- Considérant que cette prestation est prévue au Budget Primitif 2023 – Article 2135 – de la Commune ;
- Considérant que, deux sociétés ont fait parvenir une proposition pour le remplacement des chaudières de l'école et que l'offre économiquement la plus avantageuse a été formulée par la SAS MULARD CVC à 59267 PROVILLE, pour un montant de 25.415,38 Euros hors taxe ;
- Vu le devis estimatif, établi à cet effet ;

DECIDE :

- **DE CONFIER** le remplacement des deux chaudières de l'école du Canton de Chemillé à la SAS MULARD CVC – 2Bis Rue Gabriel Péri 59267 PROVILLE, pour un montant de 25 415,38 € HT.
- **DE SIGNER** le devis estimatif.
- **D'IMPUTER** cette dépense à l'article 2135 du Budget Communal.

Décision du Maire n° 2023-06 du 30/10/2023 – Assurance « Risques statutaires du personnel » / Contrat SMACL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles L.2122-21 et L.2122-22 ;
- Vu la Délégation du Conseil Municipal accordée au Maire par Délibération en date du 10 juin 2020 ;
- Considérant que le contrat de garantie « Risques Statutaires » auprès de la compagnie AXA Santé et Collectives arrive à échéance au 31/12/2023 et que la compagnie, au regard de la sinistralité observée au contrat, ne renouvellera pas le contrat au 1er Janvier 2024 ;
- Considérant qu'après consultation, deux propositions nous sont parvenues, et que l'offre économiquement la plus avantageuse a été formulée par la SMACL Assurances – 79031 NIORT Cedex qui propose les mêmes garanties que le contrat actuel incluant les mêmes garanties et franchises avec une cotisation annuelle fixée à :
 - Titulaires CNRACL (Franchise M.O. 10 jours) : 7,79 % de la masse salariale couverte
 - Titulaires IRCANTEC (Franchise M.O. 10 jours) : 1,50 % de la masse salariale couverte

DECIDE :

- **D'APPROUVER** les termes du contrat d'assurance collective du personnel communal proposé par la SMACL, relatif au Personnel Titulaire « CNRACL » et « IRCANTEC », à passer avec cette société, avec effet du 1er janvier 2024 jusqu'au 31 Décembre 2029.
- **DE SIGNER** ce contrat, ainsi que tout document s'y rapportant.
- **D'IMPUTER** cette dépense à l'article 6450 du Budget Communal.

Décision du Maire n° 2023-07 du 30/10/2023 – Assurances Communales – Contrats Multirisques et Véhicules - SMACL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles L.2122-21 et L.2122-22 ;
- Vu la Délégation du Conseil Municipal accordée au Maire par Délibération en date du 10 juin 2020 ;
- Vu le courrier du 20 mars 2023 émanant de la MAIF, annonçant la résiliation des contrats en cours, compte tenu d'un rapprochement entre la MAIF et la SMACL qui conduirait à rassembler sa communauté de collectivités territoriales au sein de SMACL Assurances SA.
- Considérant que l'ensemble des contrats d'assurance Multirisques et Véhicules de la Commune seront résiliés au 31/12/2023 par la MAIF ;
- Considérant la nécessité d'assurer les biens communaux susvisés à la date d'échéance des anciens contrats ;
- Considérant que la proposition faite par la SMACL – 79031 NIORT Cedex est satisfaisante ;
- Vu les projets de contrats établis à cet effet ;

DECIDE :

- **DE CONFIER** les assurances communales Multirisques et Véhicules en y ajoutant la Cyber Solution à la SMACL – 79031 NIORT, dans les conditions suivantes :

Type Assurance	Libellé	Prime annuelle
RC	Aléassur	1 687,43 €
DAB	Cyber Solution + - franchise 300 €	4 455,40 €
Véhicule	Contrat Auto-Mission	514,39 €
VAM	Aléassur F2 – franchise 300 €	1 113,61 €
Juripacte	Aléassur (Protection juridique)	610,60 €
Promut	Aléassur (Protection fonctionnelle)	144,50 €

- **DE SIGNER** les contrats à intervenir, ainsi que tout document y afférant.
- **D'IMPUTER** ces dépenses aux articles 6161 et 6168 du Budget Communal.

Vie municipale

Décision du Maire n° 2023-07 du 30/10/2023 – Assurances Communales – Contrats Multirisques et Véhicules - SMACL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles L.2122-21 et L.2122-22 ;
- Vu la Délégation du Conseil Municipal accordée au Maire par Délibération en date du 10 juin 2020 ;
- Vu le courrier du 20 mars 2023 émanant de la MAIF, annonçant la résiliation des contrats en cours, compte tenu d'un rapprochement entre la MAIF et la SMACL qui conduirait à rassembler sa communauté de collectivités territoriales au sein de SMACL Assurances SA.
- Considérant que l'ensemble des contrats d'assurance Multirisques et Véhicules de la Commune seront résiliés au 31/12/2023 par la MAIF ;
- Considérant la nécessité d'assurer les biens communaux susvisés à la date d'échéance des anciens contrats ;
- Considérant que la proposition faite par la SMACL – 79031 NIORT Cedex est satisfaisante ;
- Vu les projets de contrats établis à cet effet ;

DECIDE :

- **DE CONFIER** les assurances communales Multirisques et Véhicules en y ajoutant la Cyber Solution à la SMACL – 79031 NIORT, dans les conditions suivantes :

Type Assurance	Libellé	Prime annuelle
RC	Aléassur	1 687,43 €
DAB	Cyber Solution + - franchise 300 €	4 455,40 €
Véhicule	Contrat Auto-Mission	514,39 €
VAM	Aléassur F2 – franchise 300 €	1 113,61 €
Juripacte	Aléassur (Protection juridique)	610,60 €
Promut	Aléassur (Protection fonctionnelle)	144,50 €

- **DE SIGNER** les contrats à intervenir, ainsi que tout document y afférant.
- **D'IMPUTER** ces dépenses aux articles 6161 et 6168 du Budget Communal.

2. Instauration de la redevance pour l'occupation PROVISoire du domaine public par les CHANTIERS de travaux sur des ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité

M. le Maire informe les membres du Conseil de la parution au Journal Officiel du décret n° 2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime des redevances dues aux communes et aux départements pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et aux canalisations particulières d'énergie électrique.

Ces dispositions sont insérées au sein des articles R. 2333-105-1 à R. 2333-109 ainsi que notamment au sein de l'article R. 2333-114-1 du CGCT.

Dans l'hypothèse où ce type de chantiers interviendrait au cours de l'année N, il serait possible de percevoir une redevance par la simple émission d'un titre de recettes auquel doit être joint un état des sommes dues, au cours de l'année N+1.

Il résulte de la formule de calcul prévue au Décret que, quelle que soit la durée du chantier et le linéaire de réseau installé ou renouvelé, le plafond de la redevance due est calculé en prenant 1/10ème du montant de la redevance versée chaque année par le gestionnaire de réseau, en tenant compte de sa valorisation.

Il propose au Conseil de fixer le montant de la redevance pour l'occupation PROVISoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité en fonction du mode de calcul prévu au décret susvisé, en précisant que celui-ci s'applique au plafond réglementaire.

Il demande au conseil municipal de se prononcer.

<input checked="" type="checkbox"/> Décision :	Adopté
DCM n° 2023-15	• Pour : 19 • Contre 0 • Abstentions : 0

3. Instauration de la redevance pour l'occupation PROVISoire du domaine public par les CHANTIERS de travaux sur des ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz

M. le Maire expose que le montant de redevance d'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz a été voté par décret n° 2015-334 du 25 mars 2015.

M. le Maire donne connaissance au Conseil du décret n° 2015-334 du 25 mars 2015 fixant le régime des redevances dues aux communes pour l'occupation provisoire de leur domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux de distribution de gaz et modifiant le code général des collectivités territoriales.

Il propose au Conseil, concernant les réseaux de distribution de gaz (article 2) :

Vie municipale

L'instauration de cette redevance due chaque année à une commune pour l'occupation provisoire de son domaine public par les chantiers de travaux sur des ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz, ainsi que sur des canalisations particulières de gaz, est fixée par le conseil municipal dans la limite du plafond suivant : « $PR' = 0,35 * L'$ » où :

« PR' , exprimé en euros, est le plafond de redevance due, au titre de l'occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux, par l'occupant du domaine ;

« L' représente la longueur, exprimée en mètres, des canalisations construites ou renouvelées sur le domaine public communal et mises en gaz au cours de l'année précédant celle au titre de laquelle la redevance est due.

« Pour permettre à la commune de fixer cette redevance, l'occupant du domaine communique la longueur totale des canalisations construites et renouvelées sur le territoire de la commune et mises en gaz au cours de l'année précédant celle au titre de laquelle la redevance est due ».

Il demande au conseil municipal de se prononcer.

<input checked="" type="checkbox"/> Décision :	Adopté
DCM n° 2023-16	• Pour : 19 • Contre 0 • Abstentions : 0

4. Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que

- Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 08 avril 1971 portant création du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord (SIAN),
- Vu les arrêtés successifs portant extension ou réduction du périmètre, modification des statuts du SIAN et notamment du 21 novembre 2008 dotant le SIAN d'une compétence à la carte supplémentaire "Eau Potable et Industrielle" et d'un changement de dénomination, à savoir le SIDEN-SIAN,
- Vu l'arrêté interdépartemental en date du 31 décembre 2008 portant adhésion du SIDEN France au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence "Eau Potable", entraînant de fait sa dissolution, les membres du SIDEN France devenant de plein droit membres du SIDEN-SIAN pour cette compétence,
- Vu les arrêtés interdépartementaux successifs portant extension du périmètre du SIDEN-SIAN,
- Vu les arrêtés interdépartementaux successifs portant modifications statutaires du SIDEN-SIAN et notamment ceux en dates des 27 avril 2018 et 28 janvier 2019,
- Vu la délibération en date du 29 septembre 2022 du Conseil Municipal de la commune de TORTEQUESNE (Pas-de-Calais) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,
- Vu la délibération n° 18/89 adoptée par le Comité du SIDEN-SIAN lors de sa réunion du 22 septembre 2022 par laquelle le Syndicat accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de TORTEQUESNE (Pas-de-Calais) avec transfert de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,
- Vu la délibération en date du 13 décembre 2022 du Conseil Municipal de la commune d'ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE (Pas-de-Calais) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,
- Vu la délibération n° 21/18 adoptée par le Comité du SIDEN-SIAN lors de sa réunion du 10 mars 2023 par laquelle le Syndicat accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune d'ENQUIN-LEZ-GUINEGATTE (Pas-de-Calais) avec transfert de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,
- Vu la délibération en date du 15 décembre 2022 du Conseil Municipal de la commune d'AVELIN (Nord) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,
- Vu la délibération n° 19/16 adoptée par le Comité du SIDEN-SIAN lors de sa réunion du 10 mars 2023 par laquelle le Syndicat accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune d'AVELIN (Nord) avec transfert de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,
- Vu la délibération en date du 21 septembre 2022 du Conseil Municipal de la commune d'IWUY (Nord) sollicitant son adhésion au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,
- Vu la délibération n° 20/17 adoptée par le Comité du SIDEN-SIAN lors de sa réunion du 10 mars 2023 par laquelle le Syndicat accepte l'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune d'IWUY (Nord) avec transfert de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,

Considérant qu'il est de l'intérêt de la commune d'approuver ces nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN, il demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

<input checked="" type="checkbox"/> Décision :	Adopté
DCM n° 2023-17	• Pour : 19 • Contre 0 • Abstentions : 0

5. Nouvelles adhésions au SIDEN-SIAN

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que

- Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 08 avril 1971 portant création du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord (SIAN),
- Vu les arrêtés successifs portant extension ou réduction du périmètre, modification des statuts du SIAN et notamment du 21 novembre 2008 dotant le SIAN d'une compétence à la carte supplémentaire "Eau Potable et Industrielle" et d'un changement de dénomination, à savoir le SIDEN-SIAN,
- Vu l'arrêté interdépartemental en date du 31 décembre 2008 portant adhésion du SIDEN France au SIDEN-SIAN avec transfert de la compétence "Eau Potable", entraînant de fait sa dissolution, les membres du SIDEN France devenant de plein droit membres du SIDEN-SIAN pour cette compétence,
- Vu les arrêtés interdépartementaux successifs portant extension du périmètre du SIDEN-SIAN,
- Vu les arrêtés interdépartementaux successifs portant modifications statutaires du SIDEN-SIAN et notamment ceux en dates des 27 avril 2018 et 28 janvier 2019,
- Vu la délibération n° 15/85 adoptée par le Comité du SIDEN-SIAN lors de sa réunion du 21 septembre 2023 par laquelle le Syndicat propose l'adhésion au SIDEN-SIAN de la commune de THIVENCELLES avec transfert de la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie »,

Considérant qu'il est de l'intérêt de la commune d'approuver cette nouvelle adhésion au SIDEN-SIAN, il demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

<input checked="" type="checkbox"/> Décision :	Adopté
DCM n° 2023-18	• Pour : 19 • Contre 0 • Abstentions : 0



Vie municipale

Commémoration de la Victoire et de la Paix le 11 novembre, jour anniversaire de l'Armistice et hommage à tous les morts pour la France en présence de la fanfare de Fontaine Notre Dame.



Commémoration du 5 décembre 2023.

Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Cérémonie des vœux
2024



Visite de Monsieur le sous-préfet à Fontaine Notre Dame

Le 28 novembre dernier, Monsieur Fayçal Douhane, nouveau sous-préfet de l'arrondissement de Cambrai était en visite dans la commune.

Accueilli par Monsieur le Maire, en présence de Messieurs Philippe Beauvois et Bernard Deloffre, Adjoint au Maire, la rencontre a débuté par un échange sur les différents dossiers en cour d'élaboration, ainsi que sur les projets de la Municipalité. Ce moment avait été précédé par une visite des services administratifs de la mairie.

La visite s'est poursuivie à l'école, où Monsieur le sous-préfet a été accueilli par la chorale des élèves des classes élémentaires, sous la direction de Madame Bohacz. Moment de détente et d'émotion partagé avec les enfants, les enseignantes et le personnel communal, suivi d'une visite des salles de classes.

C'est ensuite l'église qui a été l'objet de la seconde étape afin de présenter à Monsieur Douhane la partie achevée de la restauration et les travaux du clos couvert qui vont débuter dès ce mois de janvier, travaux rendus possibles en partie par le concours financier de l'Etat.

La découverte du village s'est achevée avec la visite de la Confiserie Despinoy. Pour Monsieur le sous-préfet, il s'agissait d'y découvrir les secrets de fabrication du bonbon emblématique du Cambrésis dont la production artisanale continue d'être assurée à Fontaine Notre Dame, grâce à la famille Champion. Les établissements Despinoy sont d'ailleurs labellisés « Entreprise du Patrimoine Vivant », un label qui atteste du savoir-faire et de la qualité de leurs réalisations !

Monsieur le Sous-Préfet a ainsi pu découvrir notre village en dehors de tout caractère officiel et les deux heures de visite ont permis d'échanger librement et de présenter tous les atouts de notre village, ses projets et ses défis.



Vie municipale

Le départ en retraite de Marie-Jeanne Finart

Marie-Jeanne a rejoint l'équipe des agents communaux le 1^{er} octobre 1989.

Elle a donc été 34 années au service de la commune. C'est une longue carrière et sa présence à l'école, à la mairie ou à la salle des fêtes était la certitude de missions toujours accomplies avec un grand professionnalisme.



« Hauts De France Propres »

Hauts-de-France

PROPRES

#hdfpropres

La campagne « Hauts De France Propres » se déroulera le
16 Mars 2024, rendez-vous à 14h à la maison des associations avec
un gilet jaune et une paire de gants



Le calvaire et de la chapelle Notre Dame du Mont Carmel

Bénédition du calvaire et de la chapelle Notre Dame du Mont Carmel

Le samedi 25 novembre l'abbé DRAPPIER Curé Doyen de la paroisse a procédé à la bénédiction du calvaire et de la chapelle du Mont Carmel.



Cette cérémonie faisait suite à la restauration par quelques bénévoles de la croix du calvaire qui était très endommagée et désormais remplacée.

Il en a été de même pour la chapelle située sur la route nationale, qui se trouve maintenant la propriété de Monsieur Bernard PICOUX.



Avant que L'Abbé DRAPPIER ne procède au rituel de la bénédiction et à la lecture des textes qui donne du sens au signe sacré, l'historique de ces deux lieux de dévotion ont été retracés et lus par Bernard DELOFFRE Adjoint aux affaires sociales et au patrimoine.

Histoire du calvaire...

En souvenir de la passion du Christ, les chrétiens d'autrefois plantaient une croix souvent au bord des chemins et plutôt en hauteur. Des années plus tard, dans certaines communes des constructions en dur s'élevaient pour créer de véritables calvaires.

Dans notre commune celui-ci est situé chemin de Saint Oille en continuité de la rue de la république.

Il a été construit en briques au début du XIX^{ème} siècle en 1834 sur un amoncellement de terre et entouré de magnifiques peupliers d'Italie.

Malheureusement au cours de la grande guerre de 1914-1918, il fut passablement endommagé et détruit complètement par les Allemands après l'évacuation de novembre 1917 lors de la bataille de Cambrai.

Le calvaire actuel a été rebâti sur l'emplacement de l'ancienne construction avec le même Christ en bois qui s'y trouvait.

Le calvaire et de la chapelle Notre Dame du Mont Carmel

Ce Christ fut sauvé de la destruction totale par trois fontenois qui le trouvèrent un matin endommagé et renversé dans un fossé. Ils le cachèrent jusqu'à la fin de la guerre. Après l'armistice, il fût placé quelques années dans l'église provisoire pour le réinstaller dans le nouveau calvaire reconstruit en 1927.

L'inauguration du calvaire le 6 juin 1927 donna lieu à un immense cortège composé de plusieurs groupes et une foule immense assista à la cérémonie en présence de nombreux représentants du clergé.

Devenu en très mauvais état ce calvaire seulement vieux de 48 ans a été jugé irréparable et déconstruit en 1975. Seul l'autel est resté en l'état surmonté de la croix en bois datant du XVI ou XVII siècle. Afin de le préserver des intempéries, le Christ a été déposé et remplacé par un autre en fonte provenant d'un couvent à TOUFFLERS (Nord).

Actuellement ce grand Christ en bois d'orme se trouve sous le porche de l'église derrière une grille en fer pour le protéger. Très endommagé par les outrages du temps et des guerres, en 1980 il a fait l'objet d'une restauration complète et gratuite par Didier DELASSUS.

Jusqu'aux années 1970, il y avait notamment pour la fête du 15 août une grande procession qui se dirigeait vers ce lieu. Les riverains implantés sur le parcours nettoyaient et embellissaient leur maison pour la circonstance.

... Et celle de la chapelle Notre Dame du Mont Carmel

La chapelle de Notre-Dame du Mont Carmel, située à l'angle de la route départementale 930 et de la rue du Maréchal Foch est la plus ancienne chapelle de la commune de Fontaine Notre Dame. De forme hexagonale elle est en briques et son toit est constitué de petites tuiles.

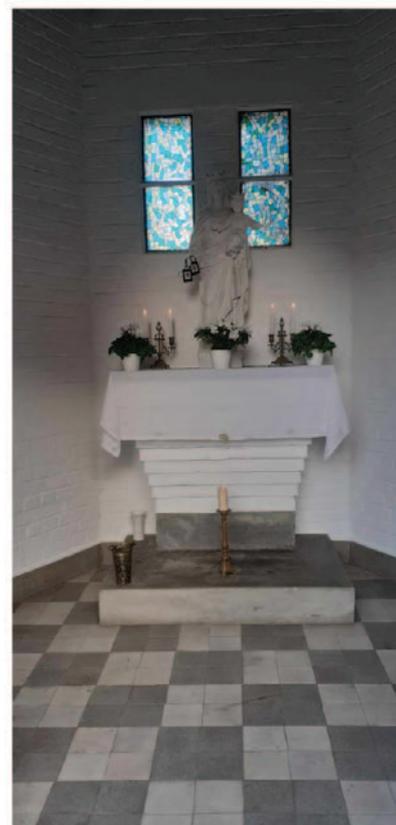
Cette chapelle a été reconstruite à l'emplacement de celle bâtie au XVII^e siècle qui fût détruite au cours de la grande guerre. A l'origine sur le frontispice au-dessus de la porte d'entrée se trouvaient diverses inscriptions gravées en latin et en français.

Cette construction figurait sur la liste établie au début de la révolution comme « Edifices religieux les plus remarquables de la région du Cambrésis ». Grâce à ce petit recueil il est possible de connaître ce qui a été écrit.

Cette chapelle a été érigée en 1676 à la mémoire de son parent tué en cet endroit par la chute d'un cheval en l'an 1672, dans l'espoir que son âme reposera en paix.

Au début celle-ci était connue sous le nom de Notre-Dame de Lorette, lors de la reconstruction les autorités religieuses décidèrent de la placer sous la protection de Notre-Dame du Mont Carmel.

Sa bénédiction a eu lieu le 10 juillet 1927 par l'abbé Charles DELABRE, un prêtre originaire du village.



Le calvaire et de la chapelle Notre Dame du Mont Carmel

Depuis 1960 cette chapelle est entretenue par la famille PICOUX. Pendant de nombreuses années elle faisait l'objet de processions en juin et le 15 août, jour de l'assomption de la Vierge-Marie.

Le Mont Carmel situé sur la côte nord d'Israël, désigne un petit sommet de montagnes haut de 540 mètres. Ce lieu est déjà marqué par la présence du Prophète Elie (IXème siècle avant Jésus-Christ).

L'Ordre des Carmes se développe au moyen âge (XIIème et XVème siècles), mais dès ses origines la vierge Marie tient une place singulière auprès du Carmel dont les premiers Carmes se font appeler « les frères de la vierge ».

Une autre particularité est celle du scapulaire que l'on peut distinguer en miniature sur la statue de la vierge tenant dans son bras gauche l'enfant Jésus. Ce scapulaire représente l'habit des anciens ordres de l'occident.

Bernard DELOFFRE adjoint au maire

Délégué au Patrimoine

La collecte des déchets 2024 à Fontaine

CALENDRIER DES COLLECTES 2024

COMMUNE : **FONTAINE NOTRE DAME**

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 Lu	1 Di	1 Ve	1 Lu	1 Ma	1 Sa
2 Ma	2 Ve	2 Sa	2 Ma	2 Di	2 Di
3 Sa	3 Lu	3 Ma	3 Sa	3 Ve	3 Lu
4 Di	4 Ma	4 Sa	4 Lu	4 Di	4 Ma
5 Lu	5 Sa	5 Di	5 Ma	5 Sa	5 Lu
6 Ma	6 Lu	6 Ve	6 Di	6 Di	6 Ma
7 Di	7 Ma	7 Sa	7 Lu	7 Ve	7 Sa
8 Lu	8 Sa	8 Di	8 Ma	8 Di	8 Lu
9 Ma	9 Lu	9 Ve	9 Sa	9 Ma	9 Sa
10 Sa	10 Ma	10 Di	10 Lu	10 Di	10 Lu
11 Di	11 Sa	11 Ve	11 Ma	11 Sa	11 Ma
12 Lu	12 Lu	12 Sa	12 Di	12 Di	12 Sa
13 Ma	13 Ma	13 Di	13 Lu	13 Lu	13 Di
14 Di	14 Sa	14 Ve	14 Ma	14 Sa	14 Lu
15 Lu	15 Lu	15 Sa	15 Di	15 Ma	15 Sa
16 Ma	16 Ma	16 Di	16 Lu	16 Di	16 Lu
17 Sa	17 Sa	17 Ve	17 Ma	17 Sa	17 Lu
18 Lu	18 Lu	18 Sa	18 Di	18 Ma	18 Sa
19 Ma	19 Ma	19 Di	19 Lu	19 Di	19 Lu
20 Sa	20 Sa	20 Ve	20 Ma	20 Sa	20 Ma
21 Di	21 Di	21 Sa	21 Di	21 Ma	21 Sa
22 Lu	22 Lu	22 Di	22 Lu	22 Di	22 Lu
23 Ma	23 Ma	23 Sa	23 Ma	23 Sa	23 Ma
24 Sa	24 Sa	24 Di	24 Ma	24 Ve	24 Lu
25 Lu	25 Di	25 Lu	25 Sa	25 Sa	25 Ma
26 Ma	26 Lu	26 Ma	26 Di	26 Di	26 Sa
27 Sa	27 Ma	27 Di	27 Lu	27 Lu	27 Di
28 Di	28 Sa	28 Ve	28 Ma	28 Sa	28 Lu
29 Lu	29 Di	29 Ma	29 Lu	29 Ma	29 Sa
30 Ma	30 Sa	30 Di	30 Ma	30 Sa	30 Di
31 Sa	31 Di	31 Lu	31 Ma	31 Ve	

- COMPOSTES**
MARDI
- EMBALLAGES RECYCLABLES**
MARDI, semaine gazelle
- VERRE NON CASSE**
MARDI, semaine impaire
- DÉCHETS VERTS**
vendredis selon calendrier

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 Lu	1 Di	1 Ve	1 Lu	1 Ve	1 Di
2 Ma	2 Ve	2 Sa	2 Ma	2 Sa	2 Lu
3 Sa	3 Lu	3 Ma	3 Sa	3 Di	3 Ma
4 Di	4 Ma	4 Sa	4 Lu	4 Lu	4 Sa
5 Lu	5 Sa	5 Di	5 Ma	5 Ma	5 Lu
6 Ma	6 Lu	6 Ve	6 Di	6 Sa	6 Ma
7 Di	7 Ma	7 Sa	7 Lu	7 Di	7 Sa
8 Lu	8 Sa	8 Di	8 Ma	8 Ve	8 Di
9 Ma	9 Lu	9 Ve	9 Sa	9 Sa	9 Lu
10 Sa	10 Ma	10 Di	10 Lu	10 Di	10 Ma
11 Di	11 Sa	11 Ve	11 Ma	11 Sa	11 Lu
12 Lu	12 Lu	12 Sa	12 Di	12 Di	12 Ma
13 Ma	13 Ma	13 Di	13 Lu	13 Lu	13 Sa
14 Di	14 Sa	14 Ve	14 Ma	14 Sa	14 Lu
15 Lu	15 Lu	15 Sa	15 Di	15 Ma	15 Sa
16 Ma	16 Ma	16 Di	16 Lu	16 Di	16 Lu
17 Sa	17 Sa	17 Ve	17 Ma	17 Sa	17 Ma
18 Lu	18 Lu	18 Sa	18 Di	18 Di	18 Sa
19 Ma	19 Ma	19 Di	19 Lu	19 Lu	19 Di
20 Sa	20 Sa	20 Ve	20 Ma	20 Sa	20 Lu
21 Di	21 Di	21 Sa	21 Di	21 Ma	21 Sa
22 Lu	22 Lu	22 Di	22 Lu	22 Di	22 Lu
23 Ma	23 Ma	23 Sa	23 Ma	23 Sa	23 Ma
24 Sa	24 Sa	24 Di	24 Ma	24 Ve	24 Lu
25 Lu	25 Di	25 Lu	25 Sa	25 Sa	25 Ma
26 Ma	26 Lu	26 Ma	26 Di	26 Di	26 Sa
27 Sa	27 Ma	27 Di	27 Lu	27 Lu	27 Di
28 Di	28 Sa	28 Ve	28 Ma	28 Sa	28 Lu
29 Lu	29 Di	29 Ma	29 Lu	29 Ma	29 Sa
30 Ma	30 Sa	30 Di	30 Ma	30 Sa	30 Di
31 Sa	31 Di	31 Lu	31 Ma		

Composter : une action citoyenne !

L'Agglo vous propose des **composteurs** en plastique en fonction de vos besoins.

- 445 LITRES : 10 €
- 620 LITRES : 20 €
- BIOSEAU : 1,50 €

Info et commande : contact@agglo-cambrai.fr

QR code :

01 TRAVAILLEZ VOS DÉCHETS

MARDI DE NOÛVE VOS DÉCHETS LA VILLE AU SOIN

Le calendrier de collecte des déchets 2024 est arrivé !!

La distribution des calendriers se fera en porte à porte sur Fontaine Notre Dame courant janvier

Il est également disponible sur le site de

l'Agglomération de Cambrai

www.agglo-cambrai.fr



Les déchetteries

Dès le 1er janvier 2024, il faudra une carte d'accès

La Communauté d'Agglomération de Cambrai compte six déchetteries. Leur accès est réservé aux habitants des 55 communes. Pour contrôler cet accès, les règles changent à partir du 1er janvier 2024.

Pourquoi un contrôle est mis en place ?

Chaque année, le budget consacré à l'élimination des déchets augmente. Ce budget est financé par les impôts collectés auprès des habitants. L'accès aux déchetteries est réservé uniquement aux habitants de l'Agglo de Cambrai, pourtant certains habitants des communes limitrophes outrepassent leur droit et déposent leurs déchets chez nous. À la fin, c'est l'Agglo qui paie même pour les déchets non-issus du territoire. Pour contrôler l'accès, une carte gratuite est mise en place dès le 1er janvier 2024.

Comment obtenir cette carte d'accès ?

Pour l'obtenir il faut remplir deux conditions :

- Être habitant de l'une des 55 communes de l'Agglo
- Faire la demande grâce aux explications ci-dessus.

En quelques clics et en joignant son justificatif de domicile de moins de six mois, il est possible de faire la demande de carte d'accès.

L'envoi des cartes se fait par courrier. Elles seront envoyées début 2024.



DEMANDEZ VOTRE CARTE D'ACCÈS SUR : WWW.AGGLO-CAMBRAI.FR
EXPÉDITION AVANT 2024, SI INSCRIPTION AVANT LE 30/09/2023
RENSEIGNEMENTS AU 03.27.72.40.00 • CARTE GRATUITE



Pour faire votre demande:

- ◇ **Créez un compte sur le site Ecocito => <https://cutt.ly/lweu7uoP>**
- ◇ **Renseignez vos coordonnées**
- ◇ **Transmettez un justificatif de domiciliation de—de 6 mois**
- ◇ **Validez la confirmation d'inscription reçue par mail**

Les biodéchets

Toujours sous la pression de nouvelles obligations environnementales, accompagnées d'un accroissement des « taxes sur les activités polluantes » (TAP), le début de cette nouvelle année sera placé sous le signe de la diminution du volume des biodéchets dans les ordures ménagères. Normalement, depuis le 1^{er} janvier, les biodéchets (épluchures de fruits et légumes, restes alimentaires carnés ou non) ne doivent plus se retrouver dans les bacs d'ordures ménagères. C'est à chacun qu'incombe la solution d'une « valorisation » par compostage. Ceux qui disposent d'un composteur domestique sont invités à l'utiliser systématiquement. Ceux qui n'en disposent pas encore peuvent le réserver auprès des services de la CAC (14 rue Neuve à Cambrai ou au 03 27 72 40 00). A ce jour toutes les pistes n'ont pas encore été étudiées, mais l'objectif est bien d'aller vers un compostage généralisé. La commune avait, là encore, anticipé en nouant un partenariat avec Emmaüs afin de recycler les déchets alimentaires du restaurant scolaire. Depuis lors, le poids des poubelles s'en est trouvé nettement diminué et tous les déchets de l'école sont maintenant valorisés ou recyclés.



La CAC communiquera prochainement sur cette nouvelle politique, mais il s'agit dès maintenant de nous y préparer afin d'éviter d'être mis devant une obligation urgente ! Certaines solutions relèvent du bon sens, d'autres (lorsqu'elles sont imposées sans réflexion, ni retour d'expérience) relèvent de la « fausse-bonne idée » !

L'objectif imposé est clair : toujours moins de déchets à incinérer ou à enfouir, toujours plus de tri ou de recyclage... et un risque majeur : constater la recrudescence des dépôts sauvages que les agents communaux traitent systématiquement et rapidement !

Recycle By EMMAÜS

Les déchetteries de la CAC ont également mis en place un partenariat avec la Communauté Emmaüs de Fontaine Notre Dame (Recycle by Emmaüs) depuis l'été dernier, afin de valoriser certains dépôts et ainsi diminuer les volumes effectivement traités.



Bonjour à toutes et tous !

Un trimestre scolaire s'est déjà écoulé et des moments forts sont venus ponctuer le quotidien des élèves.



Tout d'abord, les élèves de CP, CE1, CE2, CM1, CM2 se sont rendus au Labo de Cambrai début novembre pour découvrir l'exposition sur l'histoire du sport à Cambrai intitulée « Il va y avoir du sport ! ». Cette découverte s'est faite par le biais de petits ateliers installés pour l'occasion. Les élèves ont bénéficié également d'une initiation au cécifoot dans la chapelle des Jésuites et certains élèves ont produit un haka.

Le mardi 28 novembre, nous avons eu l'honneur de recevoir la visite de Monsieur Le sous-préfet, accompagné de Mr Le Maire et quelques adjoints. Les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 les ont accueillis en chanson dans la cour maternelle. Cela a été un très beau moment, très apprécié par tous et en particulier par Monsieur Le sous-préfet.

Par ailleurs, les élèves des classes de Mme Portenard, Mme Debuiche et Mme Duclermortier ont planté des bulbes de narcisses et de tulipes dans la cour maternelle. Les élèves devront patienter un peu avant de voir le fruit de leur travail.

Ce trimestre est marqué également par les festivités de Noël, durant lesquelles les enfants ont été particulièrement gâtés.

Tout d'abord, le mardi 5 décembre, les élèves des classes maternelles ont assisté à un spectacle de marionnettes de la compagnie Mariska à la salle des fêtes. Les élèves des classes élémentaires, quant à eux, se sont rendus au cinéma Le Palace de Cambrai le Lundi 18 décembre pour assister à la projection du film d'animation « Migration ». Ces moments divertissants, offerts par l'école, ont été très appréciés par les enfants !

Le vendredi 8 décembre, en partenariat avec le Comité des fêtes, vous avez pu écouter les chants de Noël préparés par vos enfants. A l'occasion de ce beau moment convivial, le Père Noël a offert un sachet de friandises à tous les enfants.

Le mardi 19 décembre, le Père Noël est venu à l'école rendre visite à nouveau aux enfants. Et cette fois, chacun d'entre eux est reparti avec un petit livre en cadeau !

L'après-midi, un goûter de Noël a été offert à tous les enfants à la salle des fêtes, en partenariat avec l'Amicale Laïque. Les enfants ont ainsi pu savourer une tranche de brioche, accompagnée d'un chocolat chaud. Ils sont également repartis avec un sachet de clémentines et un père Noël en chocolat offerts par l'amicale laïque.

Ces festivités de Noël ont été clôturées par la traditionnelle distribution des coquilles de Noël offertes par la Municipalité à tous les élèves de l'école.

Enfin, un grand merci au comité de parents d'élèves qui a profité de cette période festive pour mener différentes actions au profit de l'école : stand de vente d'objets et de décorations de Noël au marché de Noël, vente de jacinthes, vente de boules de Noël personnalisées. Merci également à la générosité de chacun d'entre vous qui a contribué à la réussite de ces ventes.

Il me reste à vous souhaiter, au nom de l'équipe enseignante, d'excellentes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour cette année 2024 !



Le personnel enseignant avec le Père Noël lors de sa visite à l'école



Les enfants ont pu décorer chacun une boule de Noël pour les accrocher au sapin situé à la salle des fêtes et venir compléter les décorations du Comité des Fêtes.

Les parents d'élèves élus au conseil d'école pour l'année 2023/2024

Anne Sullivan Alexandre

Pamela Amélie

Nathan Michael Adeline

Margaux Manon

Parents d'élèves élus

✉ parentsdeleves.fnd@gmail.com

Rétrospectives de l'ALSH d'automne

Cet automne, l'accueil de loisirs de Fontaine Notre Dame a accueilli 40 enfants âgés de 3 à 13 ans, soit un effectif complet.

Nord
le Département est là →

Ils ont pu participer à 3 activités sportives offertes par le Département du Nord : de l'escrime pour les moyens, de l'éveil sportif pour les plus petits mais également une nouvelle initiation « du tchouckball » pour les



Durant la semaine, les enfants ont réalisé plusieurs activités manuelles : des mini toiles d'araignées 🕸️, des photophores, des ballons araignées 🕷️, une maison hantée, des petits fantômes 👻, des têtes en formes de citrouilles 🎃 et des mains en formes de squelettes. Les plus petits ont pu regarder comment réaliser la potion de la sorcière 🧙‍♀️ ...



Malgré le temps ils ont pu profiter des espaces extérieurs pour jouer au chifoumi géant, à un rallye puzzle, à des parcours sportifs, au poulet renard vipère revisité, une statue musicale...



Pour clôturer la première semaine, nous sommes partis au Fleury pour profiter du parc.

Les enfants ont adoré et le temps était avec nous.

Rétrospective de l'ALSH d'automne

La seconde semaine ont eu lieu quelques activités manuelles: le système solaire, perles à repasser, une maison hantée, un monstre gonflable, de la Terre à la Lune, une fusée et une activité culinaire « Roses des sables » pour les tous petits.



Les enfants ont joué à quelques jeux extérieurs malgré le temps qui n'était pas de la partie : une balle aux prisonniers, les explorateurs de l'espace, le jeu de la poule renard vipère, le jeu de la statut musicale....



Mardi, nous sommes allés au cinéma le Palace à Cambrai regarder les Troll 3, les enfants ont bien aimé. L'après-midi nous avons organisé la Boom d'Halloween, tous les enfants étaient magnifiques.



Ils ont pu goûter les crêpes préparées par Sandra et Sylvie, merci à elles pour leur aide. Les enfants ont également eu des bonbons....

Merci aux parents d'avoir joué le jeu pour les costumes.

Merci à mon équipe d'animation pour ces deux semaines, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour les vacances d'hiver qui auront lieu en février.

Affaires sociales et personnes âgées

Anniversaires des personnes de 75 ans et plus

Les Conseillers Municipaux et les membres du Centre Communal d'Action Sociale rendront visite aux séniors de 75 ans et plus pour leur offrir une brioche et une petite bouteille de champagne aux dates suivantes :

26 janvier 2024

23 février 2024

29 mars 2024

26 avril 2024



Les personnes concernées ne souhaitant pas cette visite peuvent contacter le secrétariat de la mairie au 03.27.37.67.00.

Paniers alimentaires offerts

13 personnes bénéficiant des bons CCAS de la commune se sont vu offrir par le département du Nord un panier composé de produits alimentaires locaux.

Cette opération a été organisée pour soutenir également les agriculteurs en difficulté.

Ce panier était composé de pommes, de lait, d'œufs, de pommes de terre et de potjevleesch.



M. et Mme GODIN ont fêté leurs noces d'or
le 18 novembre 2023



M. et Mme DRAUX ont fêté leurs nocés d'or
le 22 décembre 2023

**Bernard DELOFFRE adjoint au maire
et la commission affaires sociales/personnes âgées**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le Centre Communal d'Action Sociale de Cambrai a organisé, à l'occasion des fêtes de fin d'année, un spectacle au profit des personnes âgées de la commune.

Ce spectacle CABARET 2023 « FASCINATION » a eu lieu au palais des grottes le jeudi 07 décembre 2023.

42 fontenoises et fontenois ont répondu à l'invitation et ont bénéficié d'un spectacle de grande qualité.



Les économies d'énergie réalisées

Gaz

Depuis 2ans, la mise en œuvre de plusieurs actions a permis de diminuer de manière significative la consommation de gaz dans les différentes salles et écoles (voir graphes). Cette baisse de consommation de 41% a permis d'absorber le surcoût financier lié à l'augmentation du prix de l'énergie et de ne pas dégrader les finances de la commune.

Les actions qui ont permis ce résultat :

- ◇ Mise en place de programme d'automatisation du fonctionnement des chaudières et de la gestion des températures en fonction des heures et jours d'occupation des locaux.
- ◇ Optimisation du taux d'occupation des salles en regroupant des activités. (déplacement d'activités de la salle des fêtes vers la salle polyvalente)
- ◇ Compréhension de la part des occupants des locaux de la nécessité de réaliser des économies d'énergie. Implication de ces mêmes occupants dans la mise en œuvre du programme d'économie. (ex : réduction des températures dans certains locaux).

Electricité

L'extinction ciblée de lampadaires non LED (route nationale) et de l'éclairage de certains bâtiments publics (mairie, square, salle polyvalente) a permis de diminuer de 25% la facture concernant l'éclairage public non LED.

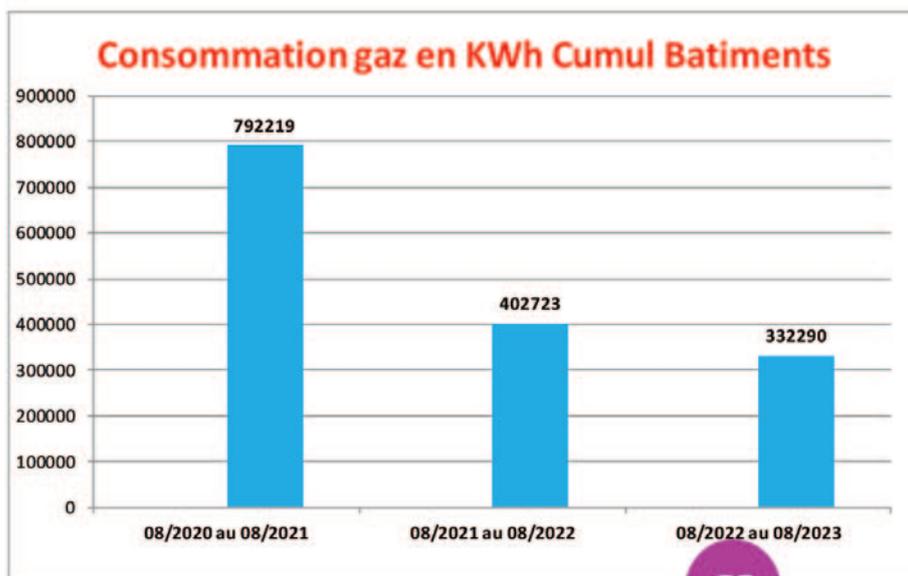
Et demain ...

Toutes ces actions seront maintenues et de nouvelles seront ou sont déjà mises en œuvre :

Remplacement des chaudières école primaire effectué en octobre, avec le soutien financier du Département du Nord à hauteur de 50% soit 13.100 €.

Le gain estimé sur la consommation gaz est de 20%.

Un bilan sera effectué au sortir de la période hivernale.



Passage en LED de l'éclairage rue du Canton de Chemillé prévu janvier 2024.

Etude du passage en LED de l'éclairage de la résidence du bois.

**Philippe BEAUVOIS, adjoint au maire
et la commission, travaux et urbanisme**

Les foulées de la Folie

Le 7 décembre 2023 les MARCHEURS FONTENOIS étaient présents lors de la remise du don de 1500 euros à la Communauté d'Agglomération de Cambrai dans le cadre d'OCTOBRE ROSE.

Un montant correspondant au nombre de participants et aux achats de rubans/dons.

Les Marcheurs Fontenois ont eu l'immense fierté d'avoir pu mettre en place cette deuxième édition des foulées de la Folie et de couvrir cette action.

La mobilisation des communes de la CAC a ainsi permis la remise d'un chèque de 15 000 euros à l'association Emera équipe.

(<https://www.association-emera.fr/>)



LE CANCER, SOLIDAIRES PAS SOLITAIRES

vous informer vous écouter

vous rencontrer et échanger

vous accompagner et vous orienter

service action
Contactez nous !
03 27 27 83 90

Emera ESPACE RESSOURCES CANCERS
4, Place de l'Hôpital Général
BP 80264
59206 Valenciennes Cedex

EMERA, qu'est-ce que c'est?

C'est l'Espace Ressources Cancer du Cambrésis qui s'adresse aux personnes atteintes de pathologies cancéreuses, aux proches et aux professionnels.

Pour prendre rendez-vous pour les antennes du Cambrésis, il suffit d'appeler le 03-27-27-83-90

RENDEZ-VOUS LE 6 OCTOBRE 2024 POUR UNE NOUVELLE EDITION DES FOULEES !



La gym fontenoise



Fontaine actions

Vente de jacinthes pour le Téléthon 2023

Téléthon



Les prochaines manifestations



Le 16 Mars 2024 aura lieu la soirée Saint Patrick organisée à la Salle des Fêtes de Fontaine Notre Dame.

L'événement sera sur réservation

Sortie au Marché de Noël d'Aix la Chapelle





Rétrospective des festivités de la fin d'année 2023...



Le Marché de Noël du 18 & 19 Novembre

Encore un très beau succès pour le Marché de Noël. Exposants, visiteurs et organisateurs sont ravis et vous donnent rendez-vous en 2024 !



La fête des Lumières

Le 8 décembre, les enfants de l'école ont interprété des chants de Noël. Le public était au rendez-vous!

Un grand merci et bravo et professeurs pour l'organisation de cet événement



Une très jolie vitrine de Noël à la maison des associations & la boîte aux lettres pour le Père Noël



Une boîte aux lettres était à disposition devant la maison des associations permettant l'envoi du courrier au Père Noël



Le comité des fêtes

Balade du Père Noel

Le Père Noel a fait escale sur Fontaine Notre Dame le dimanche 10 décembre . Il a sillonné en traîneau accompagné de ses rennes et ses lutins l'ensemble du village au départ de Petit Fontaine.



Concert de l'Harmonie municipale

Le 10 décembre, l'harmonie municipale a organisé son traditionnel concert de Noel à la salle des fêtes de Fontaine devant une salle comble.

Un grand merci à tous les musiciens et au public de s'être déplacé pour cet événement musical.



Les manifestations de 2024 par le Comité des Fêtes



Le dimanche 28 Janvier 2024 aura lieu la 1ère édition du Salon du Livre à la salle des Fêtes de 10h à 18h.

C'est à l'initiative de Pascaline Andreaz , en partenariat avec le Comité des fêtes que cet évènement est organisé.

De nombreux auteurs ont répondu présents à l'invitation et ce sera une belle occasion pour eux de se faire découvrir et pour le public, une belle occasion de découvrir différents styles d'écritures et genres littéraires.

Ce moment de rencontres et de partages est attendu entre auteurs et lecteurs et nous vous attendons nombreuses et nombreux pour laisser libre court à l'imagination et la curiosité.



**Françoise Lemaire et les
membres du Comité des fêtes**

Concert à l'Eglise Saint Martin de Fontaine Notre Dame

Le vendredi 15 décembre 2023, s'est déroulé un concert à l'Eglise Saint-Martin de Fontaine Notre Dame avec la chorale du Chœur du Sud et le groupe Arpège d'Avesnes les Aubert.

L'événement, au profit des sinistrés des inondations du Pas-de-Calais, a attiré beaucoup de monde. Ce fut un réel succès.

Si vous souhaitez rejoindre la chorale Chœur du Sud à Fontaine Notre Dame, rendez-vous tous les lundis de 20h à 21h30 à la salle Polyvalente—Rue Sadi Carnot.

(pré-inscription au 07.69.35.17.04 ou sur www.chorus-united.com ou contact@lechoeurdusud.com)



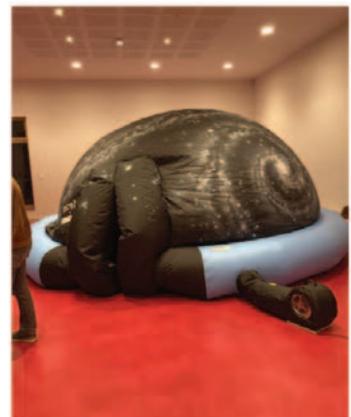
L'astralab

L'ASTRALAB A FONTAINE

En collaboration avec le Labo et la communauté d'agglomération de Cambrai, l'outil itinérant Astralab s'est posé à Fontaine durant deux semaines et les enfants de l'école et du centre de loisirs ont pu bénéficier de séances de découvertes des mystères de l'univers.

Merci à l'association Chlorobulle et au club d'astronomie qui ont accepté d'animer deux séances le samedi 4 novembre à destination des Fontenois petits et grands.

Merci également au public nombreux qui a répondu à l'invitation.



le-labo
C A M B R A I

Communauté
d'agglomération
de Cambrai

Les marcheurs fontenois



En cette nouvelle année qui s'annonce, l'association des Marcheurs Fontenois souhaite que l'année 2024 soit pleine de joie, d'amour, de liberté et de randonnées

L'association s'étoffe petit à petit, et vous êtes bien sur les bienvenues.

Le 8 Décembre, nous avons remis un chèque de 1500€ à l'association ERC - EMERA, au titre d'Octobre Rose. Cette somme résulte de la très importante participation aux « Foulées de la Folie » et à vos dons.

En 2023, nous avons effectué de nombreuses sorties en extérieur pour découvrir de nouveaux parcours et en profiter pour faire la promotion des Foulées de la Folie avec nos superbes teeshirts roses



Noyelles sur Escaut



Abbaye de Vaucelles



Raillencourt st Olle



Niergnies

Quelques exemples de nos déplacements.

Vous pouvez nous rejoindre tous les mardis, mercredis et samedis à 8H45 devant la mairie. Les parcours varient entre 1 à 2 heures

Venez consulter la page Facebook pour nous suivre régulièrement Marcheur Fontenois





L'EQUIPE FONTENOISE



SAISON 2023/2024

Bilan à la mi-saison !

La saison 2023/2024 arrive à sa mi-temps avec cette trêve hivernale après un début de saison poussif. Le bilan sportif est pour l'instant satisfaisant pour l'ensemble de nos équipes seniors, loisirs et jeunes.

SENIORS

EQUIPE A



Encadrée par Youssouf DJOHORE

Notre équipe fanion est actuellement positionnée au milieu de tableau de son championnat de D3 avec de nombreux matchs en retard à jouer. Un parcours correct en coupe de l'Escaut effectué.

Notre réserve a obtenu des résultats surprenant depuis sa montée en D5 cette saison. A mi-parcours elle se situe actuellement dans le haut de tableau de son championnat et s'est qualifiée pour la 2ème phase de la coupe de l'Escaut.

EQUIPE B



Encadrée par Tristan LEFORT

JEUNES

EQUIPE U15



Encadrée par Franck APPERT

Nos U15 ont réalisé de très grands progrès par rapport à la saison précédente. Une première partie assez convaincante, à poursuivre sur la 2ème partie de saison.

Cette saison nous avons pas une mais 2 équipes U11 ! Elles progressent à des niveaux adaptés à chaque enfant.

Nos U11 sont très assidus et nombreux aux entraînements, ce qui montre l'envie de nos jeunes à vouloir progresser !

EQUIPE U11



Encadrée par Yannis FAILLE et Matthieu DOME

U8/U9



Encadrée par Noah BAUDUIN et Matthieu DOME

Nos U8/U9 continuent d'apprendre les bases du football lors des entraînements et plateaux afin d'être prêts pour les saisons à venir ! Nos jeunes sont très à l'écoute !

**La 2ème partie de saison s'annonce palpitante !
La suite au prochain numéro...**

[f US FONTAINE NOTRE DAME](#)

[i USF_59400](#)

[globe US-FONTAINE-ND.FOOTEO.COM](#)

LOISIRS

EQUIPE LOISIRS



Encadrée par Cédric DUSEAU

Nos Loisirs évoluent au niveau B et ont réalisé un bilan mitigé avec un bilan de 4 défaites et 2 victoires depuis le début de saison. De nombreuses blessures ont impactées leurs résultats. Mais les anciens ne vont rien lâcher sur la 2ème partie !



AGENDA



**27
AVRIL
2024**

**REPAS
CLUB**

MUSIQUE DE FONTAINE NOTRE DAME

L'Harmonie vous souhaite une très bonne année 2024



26 novembre 2023

Moment important dans la vie de notre association la journée dédiée à notre fête de la sainte cécile, Ci-joint quelques photos avec les médailles pour 5 ans de présence avec Breloque Argentée Fédérale pour Madame Marie-Bernadette Lamouret, Mrs Galopin Elliot et Raphael et photo de nos élèves diplômés de l'Ecole de musique.



Voici un début d'année qui commence.

*Nous espérons très sincèrement réitérer nos prestations avec la même ferveur que 2023. En effet nous pouvons être fiers de nos objectifs. Notre chef de musique Christophe nous emmène toujours sur de nouveaux horizons au fil du temps et des concerts. Depuis 2023 notre groupe de musique s'est agrandi pour notre plus grande joie avec de nouveaux musiciens et musiciennes et aussi avec les élèves de l'école de musique de Fontaine. Le concert de juillet et le concert de Noël et la messe en musique ont été d'une grande originalité au point de vue musical. Pour notre public toujours très présent, nous nous devons de continuer sur notre lancée. Cette année encore nous félicitons les élèves de notre école de musique qui ont été récompensés par un Diplôme officiel de l'école de musique de Fontaine notre Dame. Cette saison huit élèves ont passé leur examen de passage et ont été distingués avec la mention très bien et remis officiellement par Mr le maire de Fontaine lors de notre traditionnelle journée consacrée à la Sainte Cécile. Le concert de Noël exécuté avec un public très nombreux et une salle des fêtes pleine. Cette soirée se déroula avec une ambiance très chaleureuse et avec des morceaux choisis pour la circonstance et avec des musiques de Noël. Nous remercions la municipalité et le comité des fêtes pour les décorations de la salle des fêtes et l'accueil fait aux musiciens et à leur famille. Nous vous disons à bientôt. Musicalement
Monsieur J.Pluchart Président*

<http://harmonie-de-fontaine-notre-dame.webnode>

RETOUR SUR LES VACANCES D'Automne 2023 de l'AJR

Sortie à la Cueillette du Tronquoy - Vendredi 3 novembre 2023



Nous avons profité d'une journée en plein air, cueillant des produits frais et de saison !

Marche nordique avec Bastien et soupe à la citrouille

Vendredi 27 Octobre 2023



Pendant que Bastien nous a guidés lors de notre marche nordique, le RPE (Relais Petite Enfance) a préparé une délicieuse soupe à la citrouille. Un grand merci à Joëlle et Régis, bénévoles et adhérents, pour les citrouilles du jardin !

Ets.LABALLETTE DAVID

Maçonnerie, rénovation, carrelage, sablage
rejointoiement, isolation...
Tel : 03 27 74 32 59 ou 06 48 19 61 17

202, rue de la République
FONTAINE NOTRE DAME

Partie de Nerf pour le Rurajeun's !



Les ados du Rurajeun's ont passé un super moment en organisant une partie de Nerf dans la forêt de la Source à Marcoing. C'était tout simplement génial.

Atelier Baby Gym parents-enfants avec Audrey et Frédérique de Gym Gym Gym Hourra - Mardi 24 octobre 2023



Un moment de partage entre parents, grands-parents et enfants alliant sport, motricité et rires.

Au Centre social AJR c'est aussi des projets comme le Repair café
ou

Les Paniers AJR...



Le Repair café

Un Repair café, c'est quoi ? Les réparateurs bénévoles se retrouvent tous les derniers mardis du mois à Cantaing sur Escaut pour tenter de réparer les objets en panne, au lieu de les jeter. Ils accueillent les personnes pour les aider à réparer, chacun est le bienvenu même s'il ne sait pas réparer, s'il le souhaite on lui apprendra. L'idée étant de le faire ensemble.



Le Panier AJR, qu'est ce que c'est?

C'est une action du groupe projet Nature et Environnement de l'AJR. Tous les 3èmes jeudis du mois, le groupe vous proposera un panier de fruits et légumes frais issus de producteurs locaux dans le but de découvrir de nouveaux légumes tout en respectant les saisons, sensibiliser à l'équilibre alimentaire pour manger plus varié au quotidien et de soutenir les producteurs



L'AJR À FONTAINE NOTRE DAME, c'est ...

LE CLAS

Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

Aider, soutenir et accompagner les enfants dans leur scolarité.

Tous les Lundis de 16h15 à 17h45 et

Tous les Vendredis de 16h20 à 17h45

Au local AJR (Ancienne cantine de l'école)



PARCOURS NUMERIQUES ADAPTES et FOIRE AUX QUESTIONS

Temps d'accompagnement autour de l'usage d'internet, de votre smartphone, tablette ou ordinateur.

Ordinateur Vendredi de 9h à 10h

Tablette Vendredi de 10h à 11h

Foire aux questions Vendredi de 11h à 12h

Contacts :

ASSOCIATION AJR

8, RUE PASTEUR 59159 NOYELLES-SUR-ESCAUT

Tel : 03 27 70 18 12 | 07 69 32 84 05

Site : www.asso-ajr.fr

Application : AJR - Mon centre social dans ma poche

CLUB MARCHÉ

Découverte des sentiers et des communes de notre territoire.

Tous les jeudis de 9h30 à 11h00 pour les initiés.

Tous les vendredis de 09h30 à 11h00 pour les débutants

Les lieux de rdv sont fixés mensuellement.

Se renseigner à l'accueil du centre social.

L'AJR c'est aussi de l'accompagnement pour les jeunes de 16 à 25 ans.



LE PRIJ, C'EST QUOI ?

Le Point relais d'information Jeunesse (PRIJ) est un lieu de rencontre, de ressources, d'écoute et d'aide aux projets pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Les jeunes peuvent y trouver des informations que ce soit sur l'emploi, la formation, le logement, la santé, les aides financières, les loisirs, la culture...

Le PRIJ c'est aussi des animations ponctuelles, des accompagnements sur des projets individuels ou collectifs, des actions de prévention...

Le PRIJ c'est à Fontaine-Notre-Dame le Mardi de 18h à 20h.

Ghislaine Jorisse, Coordinatrice Jeunesse accompagnera les jeunes et les aidera à monter leur projet.

INFORMATIONS
Ghislaine 06.12.76.58.25
Coordinatrice Jeunesse AJR



LE ROAD TRUCK
Samuel Dubois
07 83 93 48 69



Petits ou gros appétits, le ROAD TRUCK saura ravir tout le monde. Samuel Dubois a créé son Food truck le 17 mai 2023 et propose Hamburgers, frites et sandwiches pour tous les goûts.

Plusieurs lieux de rendez-vous :

Le mercredi de 18h30 à 21h devant la mairie de Fontaine notre Dame

Et le dimanche de 18h30 à 21h (ou plus) à côté de La RENAISSANCE

Les modes de règlement sont l'espèce, la carte bancaire et bientôt les Tickets Restaurant au format carte.

N'hésitez pas à visiter sa page facebook: ROAD TRUCK !!



Les bouquets de Chou et Nounou
Hélène Cauliez
06 65 65 48 29



A partir du 10 Janvier 2024, Fontaine Notre Dame retrouvera son fleuriste sur le marché les mercredis matin.

Fleurs fraîches, fleurs séchées en bouquet, en composition mais aussi des plantes à des prix accessibles et pour tout budget seront proposés.

Je donnerai une importance aux fleurs françaises et surtout produites localement.

Pour tout renseignements et demandes particulières, n'hésitez pas à me contacter et je me ferais un plaisir de répondre à vos attentes et de vous conseiller.

Dans l'attente de vous rencontrer, vous pouvez vous abonner à la page « Les Bouquets de Chou et Nounou » sur facebook et/instagram et ainsi suivre mon activité.

Hélène Cauliez

Cette rubrique est consacrée à la valorisation des acteurs économiques de notre commune. Chaque trimestre, nous présenterons les nouveaux commerçants, artisans... mais également ceux déjà installés depuis plus ou moins longtemps... Si vous venez de créer votre entreprise sur la commune de Fontaine Notre Dame, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie.

La vie économique



Libre comme l'Hair
Coiffeuse/barbière
(à domicile)



Suite à l'obtention de ses diplômes en coiffure (CAP et Brevet professionnel), Cassandra Delvincourt a créé son entreprise de coiffure à domicile le 1er novembre 2023.

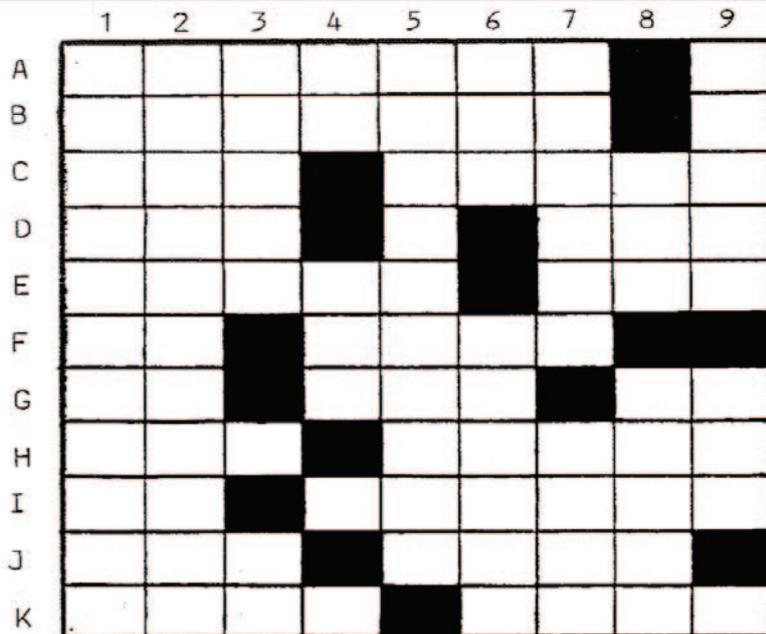
Les prestations sont diverses, pour les femmes, les hommes et les enfants. Cassandra se déplace à Fontaine Notre Dame et ses alentours.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à la contacter au 07-45-27-49-81 ou vous abonner aux adresses suivantes :

Facebook: libre Comme L'Hair et Instagram : libre_comme_l.hair

Les mots croisés de Jean-René DECAUDAIN

Publiés dans le bulletin municipal de juillet 1992



Horizontalement

- A/ On ne le décroche que rarement
 B/ Son chant à été 1er au Top 50
 C/ On le préfère pour les Vacances / Unité monétaire de l'Equateur
 D/ Il "rebique" / Réponse affirmative
 E/ Victime d'une luxation / Adjectif indiquant la similitude
 F/ Pronom indéfini / OVNIS
 G/ Dans le TUC / Région couverte de dunes / Fleuve italien
 H/ Radio périphérique / Jeune oie
 I/ Il faut parfois le réclamer / Concurrente
 J/ Période / Peintre surréaliste
 K/ Fleuve oriental / Précède parfois la Majesté

Verticalement

- 1/ Chef de Corps
 2/ Médecine Chinoise
 3/La belle a des yeux de velours / Dans
 4/ Symbole chimique du Krypton / Obtenue
 5/ Personnage ennuyeux
 6/ Organisation des Nations Unies / En forme d'Ogive
 7/ Vieilles voitures/ Pas net
 8/ Effectue une ruade / Lisses
 9/ Fin du repos / Un anglais



Espace Cambrésis, 14 Rue Neuve à Cambrai

Futurs évènements - 1er semestre 2024
 Services auprès des demandeurs d'emploi
 et des entreprises

Petit déjeuner RH à destination des entreprises :

La CCPS, en collaboration avec Cambrésis Emploi, le Proch'Emploi entreprises, et le Pôle Emploi de Le Cateau, organise un "Petit déjeuner Ressources Humaines à destination des entreprises" :

- Le 19/03/2024 de 8h00 à 9h30 à Solesmes
- Salle Gérard Carlier
- Gratuit, sur inscription

Journée Portes Ouvertes du Proch'Info Formation

Le PRIF est un dispositif régional porté par Cambrésis Emploi : Informations sur les formations à travers les métiers porteurs du territoire.

- Le 09/04/2024 de 9h00 à 17h00 à Cambrai
- (lieu à définir - Communication via nos réseaux sociaux)
- Ouvert à tous les publics

Forum "Vers la Valley de l'emploi" - 3ème édition !

Cambrésis emploi, et le Pôle Emploi organise la 3ème édition du Forum "Vers la Valley de l'emploi" :

- Le 13/06/2024 de 9h00 à 17h00 à Sancourt
- Parc E-Logistique E-Valley
- Inscription obligatoire via les conseillers et référents emploi

www.cambrésisemploi.fr - Tél : 03.27.70.0129 - Mail : contact@cambrésis-emploi.fr





70 ANS DE L'APPEL DE L'ABBÉ PIERRE
1ER FÉVRIER 2024
RÉVEILLONS NOTRE POUVOIR D'AGIR

www.emmaus-indignation.org

Mercredi 17 janvier 2024
 13h > 18h

SALON GRATUIT ET OUVERT À TOUS
MÉTIER & FORMATIONS

Les rendez-vous de l'Information Jeunesse

Salle des fêtes
 Place des Mantilles
CAUDRY

PLUS D'INFORMATIONS SUR IJ-HDF.FR



Pour soutenir l'habitat rural,
LE DÉPARTEMENT EST LÀ !



Vous habitez en secteur rural et avez le projet de réhabiliter d'anciens bâtiments en logements ?

Le Nord peut vous aider financièrement.
 Rendez-vous sur lenord.fr/ap-habitat-rural

Plus de renseignements au 03 59 73 60 16
 ou logementhabitat@lenord.fr

Nord
 le Département est là

Nord info Retrouvez toute l'actualité départementale sur info.lenord.fr

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENRICHISSEMENT DU NORD

SOLIHA
 SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

France Service : le camion bleu

Chaque 1er vendredi du mois

Présence du camion bleu France Services

9h–13 h sur la place Jean Jaurès

Facilitez vos démarches administratives avec le camion bleu!

Pôle emploi, caisse d'allocations familiales, CPAM, CARSAT, MSA, Finances publiques, Etat, Ministère de la Justice, Relais autonomie, MDPH, La poste (créer son adresse mail avec laposte.net)

Prise de rendez-vous fortement conseillée au

03.59.73.18.30

Ou

Cambresis.franceservices@lenord.fr



Les Naissances à Fontaine Notre Dame

Souhaitons la bienvenue à

Elif Kartal née le 17 janvier 2023

Charlyne Peltier Carpentier née le 23 Mai 2023

Eden Desmoucelle né le 31 Mai 2023

Eden Gryska né le 20 Septembre 2023



Les naissances seront, de nouveau, publiées dans le bulletin municipal avec l'accord préalable des parents donné lors de la déclaration de naissance en mairie.

Vous avez la parole...

Rubrique vous avez la parole...

Fontenoises et Fontenois, cette page est à vous. « Vivre à Fontaine » vous donne la parole. N'hésitez pas à partager vos initiatives, vos passions, vos réussites, ou nous faire des propositions pour améliorer le quotidien de notre village.

Merci de nous préciser si vous souhaitez que celles-ci soient publiées. Dans ce cas, nous vous demandons de préciser votre nom, prénom et coordonnées. Vous pouvez également y joindre des photos et déposer l'ensemble soit en Mairie, soit à l'adresse : accueil@ville-de-fontainenotredame-59.fr



Tribune du groupe « une nouvelle ère fontenoise »

Aucune expression ce trimestre

Selon l'article L.2121-27-1 du CGCT « Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. »

The logo for 'délices PIZZAS' features a cartoon chef with a red hat and a red scarf, holding a pizza. The word 'délices' is written in a white, cursive font with a red outline, and 'PIZZAS' is in a bold, black, sans-serif font. The background is orange with a sunburst effect.

8 bis Place Jean Jaurès
59277 Rieux en Cambrésis
03.27.37.72.14

Route Nationale
59400 Fontaine Notre Dame
03.27.70.88.48

CARTE
DE FIDÉLITÉ

A vos agendas



Janvier 2024

- 05/01 Camion bleu France Services 9h00-13h
- 19/01 Vœux du maire à la salle des fêtes 18h30
- 28/01 Salon du livre « Des livres et vous » 10h00-18h00 à la salle des fêtes

Février 2024

- 02/02 Camion bleu France Services 9h00-13h

Mars 2024

- 01/03 Camion Bleu France Services 9h00-13h
- 02/03 Concours de belote organisé par l'Association du Tennis de Table
- 16/03 Hauts-De-France propres rdv 14h à la maison des Associations
- 16/03 Soirée Saint Patrick organisée par Fontaine Actions à la salle des fêtes (sur réservation)
- 17/03 Don du sang de 15h à 19h à la salle des fêtes
- 19/03 Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire de victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Avril 2024

- 01/04 Chasse aux œufs de Pâques par le comité des Fêtes au stade Chomié dès 11h
- 05/04 Camion bleu Frances Services 9h00-13h
- 06/04 Bingo de l'amicale laïque salle des fêtes
Voyage organisé en car à Amiens pour la visite de la ville et des hortillonnages par Fontaine Actions (sur réservation)
- 17/04 Goûter printanier des aînés à la salle des Fêtes
- 21/04 Troc'Plantes organisé par Fontaine Actions , place Jean Jaurès
- 27/04 Repas de l'USF Salle des Fêtes

Contacts utiles



ASSAINISSEMENT

NOREADE 03.27.76.55.30

VEOLIA 09.69.36.72.61

GESTION DES DECHETS

Communauté d'agglomération de Cambrai 03.27.72.40.00

Collecte des encombrants (uniquement sur RDV) 03.58.24.00.00

VIE SOCIALE ET FAMILIALE

Stéphanie Prévost Assistante Sociale de la MNS de Cambrai/Marcoing fait des permanences au Centre Social AJR de Noyelles sur Escaut UNIQUEMENT SUR RDV soit auprès de l'UTPAS de Cambrai au 03 59 73 37 00 ou auprès du Centre Social AJR 03 27 70 18 12

Résultat des mots croisés

E	S	E	L		V	N	C	L	K
	I	L	A	D		R	E	C	J
E	L	A	V	A	R		U	D	T
N	O	S	O		L	T		R	H
P		G	R	E		C	U	G	
	S	O	F	U		N			F
L	E	T		E	E	X	L		E
I	U		S			I	P		D
E		R		S		U	D		C
V		A	N	A	R	I	C	A	B
E		T	P	K	P	K	A	C	A
9	8	7	6	5	4	3	2	1	